

M. FRASER (Peterborough-Ouest): Oui, ils sont tous situés dans des centres industriels. On en trouve d'une extrémité à l'autre du Canada, à Sorel, St. Catharines, Peterborough, Hamilton, Fort-William, Pictou, New-Glasgow, Halifax, Amherst, Saint-Jean, Prince-Rupert, Vancouver et Esquimaux.

M. McCANN: Quel montant le ministère a-t-il l'intention de dépenser cette année pour agrandir des hôpitaux civils au Canada dans le but d'y traiter les membres des forces armées pendant la guerre? Je crois savoir que le Gouvernement a décidé d'accorder des subventions aux hôpitaux civils. Un cas de ce genre se présente à Ottawa, où on construit une annexe à l'hôpital civique. Cette ligne de conduite sera-t-elle appliquée par tout le pays, et le cas échéant, quel montant le Gouvernement a-t-il l'intention de dépenser à cette fin au cours de la prochaine année?

L'hon. M. RALSTON: Comme je l'ai expliqué cet après-midi, on ne peut pas dire que le Gouvernement a adopté un programme général comportant la dépense de fonds publics pour l'agrandissement d'hôpitaux civils. Chaque cas sera décidé au mérite et selon les circonstances. C'est-à-dire, dans une ville cela pourra fort bien être possible, et dans les camps, naturellement, c'est impossible. Il n'y a pas de montant défini affecté à cette fin, mais chaque cas sera soumis au comité interministériel, et si la chose est autorisée, il y aura des fonds pour ces travaux. Ce crédit est suffisant pour couvrir les cas de ce genre.

M. McCANN: Le Gouvernement a-t-il considéré de nouveau la question de fusionner les services de santé de nos forces armées? Il y a deux ans, lors de l'étude des crédits de guerre, j'ai fait des observations en ce sens. C'est un fait bien connu qu'il y a une grande pénurie de médecins au pays, et les membres de cette profession ont donné leurs services librement et généreusement d'un bout à l'autre du Canada. Depuis le commencement de la guerre je me suis dit que c'était une triplification des services que d'avoir un service de santé pour l'armée, un autre pour l'aviation, et un troisième pour la marine. J'ai déjà préconisé la formation d'un corps médical canadien distinct; on pourrait l'appeler le Corps médical royal canadien et revêtir ses membres d'un uniforme particulier, et il serait à la disposition de tous les services. En somme, lorsque les hommes et les femmes de nos forces armées sont malades et traités à l'hôpital il y a peu de problèmes qui sont particuliers à un des trois services. Les envolées à haute altitude ont fait surgir certains problèmes propres à l'aviation, mais ils ne sont pas tels qu'un conseil médical ne pourrait pas facilement les résoudre.

Si je fais cette proposition c'est en partie à cause du coût énorme pour le pays qu'entraîne le maintien de ces trois services de santé, mais surtout parce qu'il y a une grande pénurie de médecins à la disposition de la population civile dans le pays. Je sais que la commission de recrutement et de répartition des médecins étudie cette question présentement et prend les mesures nécessaires afin que les services essentiels à la population civile et industrielle ne soient pas restreints et que l'on soit assuré d'une somme raisonnable de soins médicaux dans ces centres particuliers. Je suis d'avis, et c'est aussi, je crois, l'opinion de tous les médecins de notre pays, que c'est une perte d'argent, d'effectifs humains et de compétence que cette triplification des services. Je ne l'ai pas constaté moi-même, mais on m'a dit que sur la côte du Pacifique, l'an dernier, il y avait 54 médecins pour 6,000 hommes. Cela représenterait un médecin pour 150 hommes, ce qui, naturellement, est hors de toute proportion avec le nombre de médecins qui s'occupent ordinairement de la population civile. Je dis donc au ministre que c'est là une répartition bien peu raisonnable d'un service très essentiel.

Puisque je parle de cette question, je désire louer le ministre des éloges qu'il a adressés, l'autre jour, aux médecins de notre pays. Les observations indignes et injurieuses que l'honorable représentant de Témiscouata a faites au sujet des médecins dont il a dit qu'ils étaient le rebut de la profession, sont absolument fausses. C'est faux, c'est une insulte gratuite, et je la retourne à la face de celui qui l'a proférée. Après tout, les médecins de nos forces armées ne sont que les représentants de ceux qui exercent leur profession dans tout le Canada. Je tiens à dire que les médecins du Canada jouissent d'une aussi bonne réputation que celle des médecins de tous les autres pays du monde. C'est un fait admis, et entendre un membre de la Chambre lancer une telle insulte à l'adresse d'une profession digne et méritante, qui a spontanément fourni ses services au cours de la dernière guerre et qui le fait encore avec autant de générosité dans le présent conflit, cela n'est pas digne de celui qui en est l'auteur.

J'espère que le ministre tiendra compte de ce que je vais lui dire maintenant. Il se peut que la guerre dure encore une couple d'années, de sorte qu'il aurait été avantageux, au point de vue du personnel disponible, de créer un seul bureau de santé pour les trois services dès le début des hostilités. Il n'est pas trop tard, car si la guerre dure encore deux ou trois ans, les services de l'armée et les civils souffriront de la pénurie de médecins.

L'hon. M. RALSTON: Je suis heureux d'entendre l'honorable député tenir pareil lan-